



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question écrite n° 64183

Texte de la question

Pour faire baisser le chômage des jeunes, le Gouvernement a fixé des objectifs dans six domaines d'action : renforcer l'apprentissage ; soutenir le développement du contrat de professionnalisation ; favoriser les embauches de jeunes dans le secteur marchand grâce au contrat initiative emploi ; utiliser les contrats aidés du secteur non marchand pour permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience et des compétences transférables dans le secteur privé ; soutenir l'embauche de stagiaires en contrat à durée indéterminée ; développer les écoles de la deuxième chance. Pour chacun de ces six chantiers, M. Georges Ginesta demande à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi de bien vouloir lui dresser un bilan de son action pour le département du Var.

Texte de la réponse

Pour l'année 2009, la lutte contre le chômage des jeunes s'est déclinée comme suit dans le Var : 4 133 contrats d'apprentissage ; 1 345 contrats de professionnalisation ; 461 contrats initiative emploi (CIE) jeunes ; 323 contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) passerelles ; 616 CAE jeunes. Au premier trimestre de 2010, le bilan s'établit de la façon suivante : 569 contrats d'apprentissage ; 631 contrats de professionnalisation ; 833 contrats initiative emploi (CIE) jeunes ; 4 227 contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ; 651 CAE passerelles.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64183

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11062

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11424